

## **BASE DE DONNEES PUBLIQUE DES MEDICAMENTS**

La base de données publique des médicaments est gratuite et accessible à tous. Elle permet au grand public et aux professionnels de santé d'accéder à des données et documents de référence sur les médicaments commercialisés ou ayant été commercialisés durant les trois dernières années en France : Fiche info, Résumé des caractéristiques du produit et Notice.

Cette base de données administratives et scientifiques sur les traitements et le bon usage des produits de santé est mise en œuvre par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), en liaison avec la Haute Autorité de santé (HAS) et l'Union nationale des caisses d'assurance maladie (UNCAM), sous l'égide du ministère des Affaires sociales et de la santé.



Accès: http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr/

## Modalités d'utilisation :

1 / Indiquer le nom du médicament ou de la substance et cliquer sur





- 2/ Sélectionner le médicament souhaité dans les résultats de la recherche
- 3/ L'accès à la fiche info s'ouvre ; accéder au RCP et à la notice en sélectionnant l'onglet correspondant en haut de la page :



